

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAUREVILLE 25 MARS 2019

Présents : Mmes BERTHIER Béatrice, PAYRASTRE Elisabeth, VALETTE Blandine,
MM. CROUX Christian, CODECCO Didier, DERAMOND Sébastien.

Absents excusés : GLEISES Alain, PAGES Gaston (pouvoir à Christian CROUX).

Monsieur le Maire ouvre la séance.

M. DERAMOND Sébastien est élu secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 mars 2019

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

Délibération 2019-08 ESIT Recrutement de 2 agents contractuels sur emploi non permanent de 23h et de 18h par semaine au grade d'adjoint technique

CDD 23h : Pour septembre, en prévision du remplacement d'un agent partant à la retraite à la fin de l'année scolaire.

CDD 18h : Immédiatement, pour remplacement d'un arrêt de maladie.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-09 ESIT Changement volets roulants et installation éclairage LED bâtiment école

La deuxième tranche des travaux de remplacement de 6 volets roulants et des luminaires doivent être faits. Proposition des Sociétés MP2A de Lanta et Services et Protections de Sainte Foy pour un montant total de 7 305, 20 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-10 ESIT Participation aux frais de fonctionnement 2019

Pour MAUREVILLE, les frais de fonctionnement sont de 48 137 € pour 25 enfants.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-11 Indemnité de fonction deuxième adjoint

Suite à la démission du second adjoint, il convient de voter le taux d'indemnité du nouvel adjoint. Le taux était de 6,04 %. M. le Maire propose de conserver le même taux pour le nouveau second adjoint.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-12 TERRES DU LAURAGAIS Opposition au transfert assainissement collectif à la communauté de communes – procédure de minorité de blocage

Suite à la loi NOTRe, la communauté de communes doit prendre la compétence assainissement collectif au 1^{er} janvier 2020. Si les communes s'opposent à cette compétence, elle sera reportée au 1^{er} janvier 2026. Proposition de report de la compétence assainissement collectif au 1^{er} janvier 2026.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-13 Contrat location et maintenance du photocopieur

Deux devis sont présentés pour un contrat de location et de maintenance du photocopieur Mairie d'une durée de 63 mois.

BUREAUTIQUE CONSEIL : 33 € HT/mois + page NB 0.006 € + page CL 0.06 €

REX ROTARY : 33 € HT/mois + page NB 0.0065 € + page CL 0.065 €

Le société REX ROTARY est retenue. Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-14 Contrat de maintenance du système d'assainissement autonome

La société Hydraserv propose un contrat d'entretien annuel pour une durée de 3 ans de l'assainissement autonome du bâtiment Mairie/Salle des fêtes. Le montant de la maintenance est de 140 € HT/par an.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-15 Soutien à la résolution du 101ème Congrès AMF 2018

M. le Maire fait lecture de la proposition de délibération de l'AMF sur le soutien à la résolution du 101^{ème} congrès AMF 2018. Suite à cette lecture, le Conseil soutient la résolution finale qui reprend des points de négociation avec le gouvernement.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Délibération 2019-16 Travaux peintures extérieures bâtiment Mairie

Deux devis sont présentés pour les travaux de peinture des portes d'entrée et les volets :

Jacques FONTORBES 2 175 € HT

Clean Peinture 4 099 € HT

Le devis de l'entreprise Jacques FONTORBES est approuvé à l'unanimité.

Proposition d'un devis de l'entreprise Jacques FONTORBES de 1 360 € HT, pour la rénovation du mur dans la salle des fêtes (coté mairie).

Le devis de l'entreprise Jacques FONTORBES est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2019-17 Travaux d'électricité de la salle des fêtes

Un devis de l'entreprise QUEVA est présenté pour les travaux de mise en conformité d'électricité à la salle des fêtes. Le montant du devis est de 1 425 € HT.

Délibération approuvée à l'unanimité.

Subventions associations 2019

Proposition de M. le Maire :

250 € : ACCA / Belote /Gym - 3000 € : Comité des fêtes - 23 € : ACVA / CCJA –

30 € : FNACA / FNATH - 95 € : Mieux vivre chez soi - 100 € : Les Répoupets –

120 € : Les sapeurs-pompiers

Délibération approuvée - 4 pour / 2 abstentions.

Point PLU

Le règlement est en cours de finalisation.

04 avril 2019 : Réunions avec les personnes publiques associées.

15 mai 2019 : Réunion publique aux habitants.

Pour cette réunion publique, le bureau d'études 2AU facturera un avenant de 200 € HT.

Présentation du projet de l'OAP.

Compte rendu des réunions intercommunales

06/03 – ESIT : 206 enfants 133 élémentaires 73 maternelles > maintien de l'ALGECCO.

Suite à la demande des enseignants, il ne sera plus utilisé d'ordinateur en CM2 et CE2.

Aide au devoir reporté à la rentrée 2019.

Fête de l'école : 14 ou 21 juin. Prochaine réunion ESIT 20/06 à 20h30

19/02 - Conseil communautaire

Commission grands travaux, les projets sont : étude énergétique du siège à Villefranche /
réhabilitation des bâtiments techniques de Caraman / agrandissement gymnase Caraman

Réunion de présentation projet d'aménagement du territoire.

Questions diverses

Réception de l'arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle pour sécheresse du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017.

Arbres et paysages d'Autan :

Réunion groupe de travail le vendredi 19 avril à 16h.

Randonnée botanique le samedi 1^{er} juin 2019 lors de la fête.

Point sur la construction de l'aire de jeux.

Situation de M. Christian VERFEIL : le nettoyage de l'habitation est en cours par une entreprise spécialisées. Les membres du conseil qui sont intervenus le samedi 16 mars sont remerciés.

Au niveau de la divagation des bovins, une seule bête est en liberté.

Mme VALETTE Blandine s'occupera de l'organisation du repas des aînés.

Construction chemin de la Serrières : vérifier l'implantation.

Prochain conseil prévu : jeudi 11 avril

Séance levée à 22h50